

CONVOCATION

Le Président du Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA – BURKINA FASO invite les actionnaires de la Société à participer à l'Assemblée Générale Mixte -Ordinaire et Extraordinaire- qui aura lieu le mercredi 2 avril 2014 à 9 heures précises dans les locaux de l'Hôtel LAÏCO OUAGA 2000.

L'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

<u>POINT 1</u> Examen et approbation du bilan et des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- 1.1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration.
- 1.2. Examen et approbation des rapports des Commissaires aux Comptes.
- 1.3. Quitus aux Administrateur et décharge aux Commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

POINT 2 Affectation du résultat de l'exercice 2013.

POINT 3 Adoption des indemnités allouées aux membres

du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014.

POINT 4 Fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes.

POINT 5 Vote de résolutions.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

<u>Point unique</u>: Augmentation du capital de la Banque par Offre Publique de Vente d'actions

(OPV).

- a) Rapport du Conseil d'Administration
- b) Rapport des Commissaires aux Comptes
- c) Vote de résolutions

Nous informons tous les actionnaires de BANK OF AFRICA – BURKINA FASO que les documents relatifs à cet ordre du jour sont disponibles, à compter du 18 mars 2014 au Siège de la Banque.

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale Mixte.

Le Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA BURKINA FASO

Lassine DIAWARA

